

E 2001(E)1970/217/86

[DoDiS-8941]

*Le Ministre de Suisse à Rome, E. Celio, au Chef du Département politique,  
M. Petitpierre*

L

Rome, 19 février 1953

J'ai l'honneur de vous remercier des informations que vous avez bien voulu me donner par votre lettre du 12 de ce mois<sup>1</sup> au sujet de l'élévation au rang d'ambassade de la Légation d'Italie à Berne. A cet effet, je vous dirai que l'on donnait hier pour certaine, au Palais Chigi, la désignation de M. Kennan, ex-ambassadeur à Moscou parti dans les circonstances que vous connaissez<sup>2</sup>, comme ambassadeur des Etats-Unis à Berne. Vous êtes sans doute mieux

---

1. Cf. la lettre de M. Petitpierre à E. Celio du 12 février 1953, E 2800(-)1967/59/85.

2. Suite à des déclarations à la presse berlinoise concernant les conditions de travail des diplomates occidentaux à Moscou, G. Kennan est contraint de quitter son poste à cause des protestations émises par les autorités soviétiques, qui déclarent l'Américain persona non grata. Cf. la communication politique N° 30 de C. Gorgé à A. Zehnder du 8 octobre 1952, E 2300(-)/9001/286. Cf. aussi la lettre de A. Boissier à M. Petitpierre du 7 octobre 1952, E 2300(-)/9001/502.



informé que ces messieurs du Palais Chigi. Cette nouvelle, du reste, a déjà paru dans quelques journaux.

Je connais votre opinion<sup>3</sup> au sujet de la possibilité de transformer quelques légations de Suisse en ambassades et vous connaissez la mienne<sup>4</sup>. Je crois vraiment le moment venu pour le Conseil fédéral d'aborder la question et de prendre une décision, pour ou contre. La polémique dans les journaux<sup>5</sup> commence à devenir nerveuse, ce qui nuit à une évaluation sereine du problème. Quant à l'éventualité d'une solution positive, il ne vous déplaira pas que je vous fasse tenir, en annexe, quelques informations documentées sur l'importance économique de l'Italie au regard de la Suisse et vice-versa et sur le rang de l'Italie au regard des quatre autres pays.

P. S.– Je viens de recevoir le télégramme du Conseil fédéral<sup>6</sup> se déclarant disposé à négocier avec les gouvernements qui estiment devoir changer le rang de leur représentation<sup>7</sup>. La question de la réciprocité est renvoyée à plus tard. C'est bien.

#### ANNEXE<sup>8</sup>

*L'Italie joue un rôle fort important dans le commerce extérieur de la Suisse.*  
Cette importance ressort du tableau statistique ci-après:

Années	Commerce de la Suisse avec l'étranger		Commerce de la Suisse avec l'Italie	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations
1945	1225	1474	47,1	11,1
1946	3423	2676	227,7	156,1
1947	4820	3268	320,6	209,5
1948	4999	3435	299,0	227,0
1949	3791	3456	249,6	255,1
1950	4535	3910	323,2	515,2
1951	5915	4690	397,2	343,5
1952	5205	4748	379,1	438,2
	Importations d'Italie en % du total		Exportations en Italie en % du total	
1945	3,8		0,8	
1946	6,7		5,8	
1947	6,7		6,4	
1948	6,0		6,6	
1949	6,6		7,4	
1950	7,1		13,2	
1951	6,7		7,3	
1952	7,2		9,2	

3. Cf. la lettre de M. Petitpierre à E. Celio du 10 décembre 1952, E 2800(-)1967/59/85.

4. Cf. la lettre de E. Celio à M. Petitpierre du 30 décembre 1952, *ibid.*

5. Cf. E 2001(E)1969/121/70.

6. Cf. le télégramme N° 6 du Département politique à la Légation de Suisse à Rome du 19 février 1953, E 2001(E)1969/121/71.

7. Sur cette question, cf. PVCF N° 257 du 17 février 1953, E 1004.1(-)/1/550.

8. Cette annexe est rédigée par A. Parodi.

Il y a lieu de noter que depuis l'interruption presque totale des échanges commerciaux italo-suisse, causée par la guerre, les produits de notre industrie d'exportation ont trouvé en Italie un débouché toujours plus considérable. La vente de marchandises suisses à notre voisine du sud s'est non seulement développée d'une façon régulière et constante mais la part de l'Italie dans l'exportation totale de la Suisse est, elle aussi, en augmentation continue. L'année 1950 constitue une exception car des circonstances particulières et temporaires ont favorisé à cette époque l'exportation d'or travaillé de Suisse en Italie (216,5 millions de francs) ce qui ne se produit pas normalement<sup>9</sup>.

Bien que le rôle de l'Italie soit un peu moins important en ce qui concerne les importations que les exportations, la République produit des matières premières dont la Suisse ne saurait se passer et parmi lesquelles il convient de mentionner le chanvre, les pyrites, l'alumine calcinée, le soufre, le riz, les peaux et cuirs etc. En tant que pays fournisseur de la Suisse, l'Italie a conservé la place qu'elle avait acquise au lendemain des hostilités et le conflit de Corée a mis en lumière son importance toute particulière pour notre ravitaillement.

A ce propos, il y a lieu de relever que la flotte commerciale suisse ne pourrait se passer des ports italiens en période de tension ou de crise. Le rôle que Gênes a joué lors de la dernière guerre est connu des autorités responsables de l'organisation de notre économie de guerre. En cas de conflit, il faudra maintenir ouverts les ports de la Péninsule aussi longtemps que notre intérêt l'exigera; il sera essentiel alors d'avoir obtenu préalablement à Rome les appuis nécessaires.

Le rang que l'Italie occupe parmi nos principaux fournisseurs et débouchés est un des tout premiers, comme le démontre le tableau statistique ci-après:

[...] <sup>10</sup>

Il ressort ainsi de la statistique suisse du commerce extérieur que l'Italie occupe dès l'année 1946 la 4<sup>ème</sup> place à la fois comme pays fournisseur et comme débouché de la Suisse. Elle passe régulièrement avant la Grande-Bretagne.

Si l'on considère seulement le commerce d'importation de la Suisse avec l'étranger, on constate que l'Italie est le plus souvent au 5<sup>ème</sup> rang et se place ainsi devant certains des plus grand producteurs mondiaux de matières premières.

Pour notre industrie d'exportation, l'Italie est un client fidèle et très important. Malgré le niveau de vie assez bas de sa population, l'Italie est parvenue à la 3<sup>ème</sup> et même, en 1950, à la seconde place dans la liste de nos débouchés. Elle supprime complètement la Grande-Bretagne et même parfois la France en tant que marché pour nos produits nationaux. C'est au surplus le seul pays qui absorbe nos excédents de bétail de boucherie et qui, d'une façon générale, ne met pas d'entraves à nos exportations agricoles traditionnelles telles que fromages en meules, fromages en boîtes, bétail d'élevage, lait condensé, etc.

9. Cf. DDS, vol. 18, No 68, note 7 (DoDiS-8822).

10. Le tableau statistique reproduit l'évolution du commerce extérieur de la Suisse avec ses principaux partenaires entre 1945 et 1948.

*En résumé*, l'Italie est un partenaire au moins aussi important pour notre économie que la France ou la Grande-Bretagne. Notre voisine du sud contrôle, au surplus, une des principales voies d'accès à notre pays. Elle nous livre, en outre, des matières premières indispensables à notre ravitaillement et absorbe près d'un demi-milliard de francs de produits suisses. Enfin, lorsque nous avons besoin de main-d'œuvre, nous pouvons toujours puiser dans les vastes réserves humaines de l'Italie, dont la situation démographique joue en notre faveur.